

Conservatoire National des Archives et de  
l'Histoire de l'Éducation Spécialisée - CNAHES

29, rue Gabrielle, 75018 PARIS - Tél 01 44 07 02 33  
Fax 01 45 39 49 85 - e-mail mgardet@fr.packardbell.org  
Site <http://buweb.univ-angers.fr/EXTRANET/CNAHES>

N° 8 – mars 2001

## rencontre – journée d'étude et assemblée générale du CNAHES 18 et 19 mai 2001 à Nancy

### **Territoires imposés, territoires arpentés**

Programme en page 2 – inscrivez vous !

### *Editorial*

De la rencontre – en mai 1993 – d'éducateurs spécialisés et travailleurs sociaux à la retraite et de jeunes historiens, naquit l'idée de créer une association permettant la mise en œuvre de travaux sur l'histoire du secteur de la protection de l'enfance et de l'adolescence. C'est ainsi que fut créé le CNAHES, qui fait coopérer anciens éducateurs, historiens et acteurs d'aujourd'hui et de demain pour constituer un patrimoine d'archives et de témoignages sur l'expérience passée de l'éducation spécialisée. Il entend le faire dans des conditions qui favorisent la transmission et surtout l'accueil et la réception de cet héritage.

Cette *Lettre* a pour objet de nous informer mutuellement des initiatives nationales et régionales de nos militants. Vous connaissez les activités du CAPEA que nous avons mis en place par convention avec l'Université d'Angers et qui ne cessent de se développer. De plus, un groupe de travail dit du « multidictionnaire » a été mis en place après notre séminaire méthodologique de 1998. Enfin, des travaux et sessions régionales du CNAHES s'organisent avec le concours de Centres de formation, en Alsace, dans le Nord-Pas de Calais, en Ile de France et bientôt en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

A partir de ce numéro, des éditoriaux vous donneront régulièrement des indications sur l'avancement de nos projets, les enjeux, les problèmes et difficultés de nos entreprises. C'est ainsi que, suite aux orientations données par notre assemblée générale du 13 mai 2000, nous mettons actuellement l'accent sur le travail de mémoire qui nécessitera une active coopération entre actuels éducateurs de terrain, étudiants en formation et anciens professionnels. Ce travail régional sera nécessairement individuel, collectif et critique : il consistera à rendre présent un passé d'expériences éducatives et sociales effectivement vécues dont nous connaissons la richesse et la diversité. Les écrits qui en résulteront viendront s'ajouter aux archives et les travaux d'historiens conduits par ailleurs permettront de les situer dans leur contexte.

Comme vous le voyez, au moment où s'ouvre le nouveau siècle, nous ne manquons pas d'ambition ! Notre métier nous amène à continuer d'être, dans une société de plus en plus « marchande », les témoins privilégiés, voire les défenseurs des « sans voix », des « sans parole » et des « sans pouvoirs ». C'est avec eux et pour eux, qu'ensemble nous avons à construire la société de demain.

*Marc Ehrhard*

# « Territoires imposés, territoires arpentés »

## Journée d'étude et Assemblée Générale du CNAHES

Samedi 19 mai 2001 à Nancy

Comment l'être humain appréhende-t-il son territoire d'action ? Certains comme l'éducateur en prévention le sillonnent à pied ; d'autres comme l'assistante sociale le parcourent en vélo, puis en 2CV, d'autres encore comme l'éducateur d'internat circulent dans le périmètre de l'institution. Chacun de ces itinéraires implique des intuitions, des sensibilités différentes.

Tout au long de leur histoire, les territoires produisent des limites et des frontières qui ne se recoupent pas nécessairement. Ainsi la carte judiciaire ne recouvre pas la carte des diocèses, ni celle des académies de l'Education Nationale. Si la configuration des départements est restée pratiquement inchangée depuis la Révolution française (ce n'est pas vrai pour les marches de l'Est), en revanche les limites régionales reposèrent pendant longtemps sur des critères culturels et économiques fluctuants.

Une fois fixés, ces critères ont évolué quand les régions ont fait l'objet d'un projet politico-administratif. Ainsi, les régions définies par le régime de Vichy ne seront pas les mêmes que les circonscriptions d'action régionale de 1960. Il en va de même du secteur de la protection de l'enfance et de l'adolescence : les ARSEA (Associations régionales de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence), installées progressivement entre 1943 et 1948, n'auront pas le même rayon d'action que les CREA (Centres régionaux pour l'enfance et l'adolescence inadaptés) qui leur succéderont à partir de 1964. On peut presque parler d'une valse des départements : la Moselle, par exemple, au cours de son histoire, fut tournée vers Strasbourg et fait maintenant partie de la région Lorraine.

A une autre échelle, circonscriptions d'action sociale, ZEP, cités, « quartiers sensibles », multiples sont les découpages des territoires investis par le social.

A ces découpages administratifs s'ajoute l'arpentage des intervenants sociaux, soucieux de coller au plus près de la « réalité du terrain »... d'où des imbrications d'une grande complexité.

### Programme

Cette journée sera précédée d'une soirée conviviale organisée par la région CNAHES-Lorraine « Repas du terroir sur airs d'opéra », qui se déroulera au CREA de Lorraine, 78 boulevard Joffre, 54000 Laxou, le vendredi 18 mai à partir de 19 heures 30.

9 h. Accueil	Après-midi
9 h.30 Ouverture des travaux par Jacqueline Mathieu, correspondante régionale et vice-présidente du CNAHES	Président de séance : Roger Bello, vice-président du CNAHES
Allocutions d'introduction	14 h. « Territoires arpentés » : la prévention spécialisée (Jacqueline Mathieu - Philippe Lejeune et Fabrice Salzard, éducateurs à l'association Vivre dans la ville) , le milieu ouvert, la polyvalence de secteur (Françoise Thomassin, ancienne conseillère technique au Conseil général), l'internat (Michel Patenotte, président de l'ALASA et du FNARF),
Président de séance : Jean-Paul Pansiot, Directeur général de l'AVSEA	avec Vincent Peyre, méthodologue, CNRS Montreuil-sous-Bois
10 h. « La valse des territoires ou quand les cartes ne se recoupent pas » par Mathias Gardet, historien, CAPEA-Université d'Angers	15 h.30 « 2001 : du territoire planifié au territoire de la solidarité », par Gérard Toussaint, directeur du CREA de Lorraine
10 h.30 « Territoires établis, territoires vécus », par Pierre Bodineau, professeur d'histoire des institutions, Université de Dijon	
11 h. « La Lorraine : écrire une terre d'entre deux » par Denis Adam, littéraire, chargé de mission à l'INJEP	16 h. Assemblée générale du CNAHES
11 h.30 « La 2 CV des assistantes » par Alain Vilbrod, maître de conférences à l'Université de Bretagne occidentale	
Déjeuner sur place	17 h.30 Fin des travaux

# La transmission de l'histoire de l'éducation spécialisée dans les centres de formation

*Echos de la matinée du 13 mai 2000*

A l'occasion de l'assemblée générale du CNAHES, la région Ile-de-France, à peine naissante, a été chargée de l'organisation et du contenu de cette journée qui comprenait une matinée d'étude et un après-midi statutaire. C'est en recherchant un lieu d'accueil pour cette manifestation que les organisateurs ont pu noter l'intérêt de la grande majorité des centres de formation d'éducateurs d'Ile-de-France pour l'histoire et la transmission.

Après deux réunions internes au CNAHES et deux réunions avec cinq des sept centres de formation, le thème de la matinée s'est construit autour de la transmission de l'histoire de l'éducation spécialisée, avec quatre questions :

- En quoi l'histoire de l'éducation spécialisée est utile dans la formation ?
- Y a-t-il continuité ou rupture dans l'agencement de référentiels communs ?
- Depuis le démarrage des métiers de l'éducation spécialisée, y a-t-il eu différentes générations et comment se marquent-elles ?
- Quelle pédagogie de transmission ?

La matinée s'est déroulée autour de trois exposés réalisés en tandem.

**Le premier tandem**, composé par Yves Ballanger de l'IRTS de Paris et Jacques Riffault de Buc-Ressources, a traité de la place occupée par l'histoire dans la formation. Il apparaît que tous les centres de formation attachent de l'importance à l'histoire, même s'ils ne disposent pas d'historiens dans leur équipe de formateurs. Le "créneau" de l'histoire est bien occupé, surtout dans le contenu de l'unité de formation "culture générale et professionnelle", mais aussi dans l'approche des handicaps et des inadaptations ainsi que dans l'unité juridique.

Il faut remarquer que cette histoire se présente le plus souvent sous son aspect sociologique et qu'elle se glisse dans les interstices offerts par les différentes disciplines. Ainsi le formateur s'inscrit comme un passeur qui va permettre une certaine filiation avec les acteurs d'origine qui peuvent encore intervenir comme témoins dans la formation. La construction d'une certaine continuité favorise l'appropriation de l'héritage. L'histoire est donc formatrice du jugement et constitue à ce titre une des pièces maîtresses de la construction des identités professionnelles.

**Le second tandem**, composé par Françoise Tétard du CNRS et Jacques Pineau d'UNITES, a abordé le problème de la place des différentes disciplines dans l'élaboration du diplôme d'Etat à travers l'histoire de cette élaboration. Ainsi, de 1947 à 1967, le cheminement des programmes qui vont aboutir à l'instauration d'un diplôme d'Etat se fait essentiellement par disciplines: Des strates se constituent par empilement de différentes matières (médecine, psychologie, neuropsychiatrie...).

Le décret du 22/2/1967 institue le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, et l'on peut remarquer que le programme ne fait aucune place à l'histoire, ce qui s'explique d'ailleurs par le fait qu'il s'agit d'un métier jeune, qu'il n'y a pratiquement pas de

travaux d'histoire sur l'éducation spécialisée à cette époque et que peu de chose existe en ce qui concerne les politiques sociales. Cependant on peut se demander si la réforme de 1990 redonne une place à l'histoire. Ce dernier toilettage du diplôme d'Etat établit un référentiel commun avec le diplôme d'assistant social et celui d'animateur. Il instaure des unités de formation (UF) pluridisciplinaires et insiste sur l'alternance et les stages. L'esprit de cette réforme rompt avec la notion de discipline. L'histoire ne peut donc exister en tant que discipline, mais elle trouve une place privilégiée dans l'unité de formation "culture générale professionnelle" où elle est citée en premier lieu. Par ailleurs, il appartient au projet pédagogique de chaque centre de formation de lui faire une place et l'on s'aperçoit qu'elle est très présente comme discipline de référence.

**Le troisième tandem** nous a introduits à la place et aux "trous" de l'histoire dans la formation à la Protection Judiciaire de la Jeunesse, avec Jacques Bourquin de l'AHES-PJM et Jean-Jacques Yvoret du CNFE-PJJ. La complexité et la complémentarité qui existent entre mémoire et histoire est illustrée par la belle phrase de Pierre Nora: "La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l'histoire l'en débusque". Comment faire la part de la réalité, de l'idéalisation, de la sélection du souvenir ? Le travail d'histoire tente d'éviter les visions parcellaires et de combler les trous.

C'est à partir de 1975 que l'Education Surveillée donne un peu de place à l'histoire dans les formations initiales: l'idée se développe qu'il faut introduire les stagiaires dans une culture professionnelle et institutionnelle. Le simple recours au souvenir, à la mémoire, est bien imparfait. C'est pourquoi un petit groupe de travail sur la naissance de l'Education surveillée intégrant une historienne se constitue et travaille sur les archives et sur la mémoire orale dans le cadre du centre de recherche de Vauresson. L'histoire en tant que telle trouvera sa place dans la formation continue à travers des sessions spécialisées. Il faut cependant noter combien cette histoire reste pleine de trous : rien sur l'administration centrale, rien sur l'incarcération des mineurs, rien sur les formes de prise en charge, rien sur certaines périodes (le second empire, l'entre deux guerres...), rien sur certaines régions. Pourtant l'histoire, dans la formation, remplit une fonction identitaire. Elle apparaît également, en tant que science humaine, comme un analyseur important des phénomènes de société.

A la suite de ces trois approches rapportées ici de façon très synthétique, le débat s'engage, et nous avons tenté de reprendre les principaux éléments de la discussion qui va tourner autour de deux pôles principaux: d'une part les centres de formation et le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, d'autre part la profession d'éducateur spécialisé et l'éducation spécialisée.

**Les centres de formation**, d'après plusieurs intervenants, devraient s'intéresser davantage à leurs archives et à leur histoire. En effet, comment peut-on comprendre la formation dans une école si on ne connaît pas l'histoire de cette école ?

●●● *Suite page 4*

On constate des dominantes techniques régionales à relier avec l'histoire des formations et des écoles. De même l'histoire personnelle des formateurs (cursus, personnes référentes...) influe sur la formation. La récupération et l'exploitation des archives devraient permettre de travailler sur les programmes d'enseignement, leur évolution, la constitution des différentes promotions. L'exemple de Montesson, devenu Epinay sur Seine, puis Neuilly sur Marne, est cité comme un risque de perte d'archives et de mémoire du fait des implantations successives.

Mais que peuvent dire les documents de la formation elle-même? Ne risquent-ils pas de transmettre simplement un contenu d'enseignement alors que la formation introduit à la dimension du sens, de la signification, du comment l'histoire de l'institution est instituante en ce qu'elle permet l'émergence de l'histoire de la personne? Comment retrouver, à travers les documents et les témoignages, et comment rendre l'importance de cette formation personnelle? La trace de cet aspect de la formation ne peut être suivie que dans les interstices auxquels s'intéressent les historiens.

Ce rapport enseignement-formation nous renvoie au débat sur les disciplines, débat qui a marqué tout le processus d'élaboration du diplôme d'Etat avec les disciplines de référence (médecine, psychiatrie, psychologie, droit...), puis les éventuelles options (prévention, troubles du comportement, handicap...), enfin l'interdisciplinarité et l'indispensable transversalité. A ce propos l'intérêt relatif des étudiants en travail social pour l'histoire de leur secteur est évoqué: cet intérêt naît progressivement mais ne se manifeste pas immédiatement; davantage présent chez les étudiants d'origine étrangère, il constitue finalement une façon de s'approprier une identité professionnelle.

Des témoins qui ont participé au groupe informel d'élaboration du diplôme d'état rappellent qu'ils ont travaillé à partir de ce qui se pratiquait déjà dans les centres de formation où les notions de formation personnelle et de déontologie étaient fondamentales. Un travail sur le contenu des bibliothèques de ces centres enrichirait sûrement notre connaissance de ces aspects de la formation. Le rapport "Utopie", où la question de l'histoire a été constamment à l'oeuvre, serait aussi à reprendre en compte

**A propos de l'éducation spécialisée** un participant évoque le rapport à l'histoire dans les institutions, les ruptures qui interviennent et la façon de passer le relais en évitant que l'histoire des prédécesseurs ne devienne un poids pour celles et ceux qui arrivent. A ce propos, il est rappelé que les professions de l'éducation spécialisée ont été bâties par des non éducateurs de profession et souvent par des psychiatres. Ainsi un métier se construit en introduisant des personnes pouvant apporter quelque chose d'étranger à la profession qui doit rester ouverte à de l'inédit, à quelque chose qu'elle n'attend pas: c'est peut-être là le sens de l'histoire.

Quels sont d'ailleurs les rapports entre l'évolution de l'éducation spécialisée et l'évolution des politiques sociales? Le rapport entre structures de terrain et collectivités publiques a considérablement évolué entraînant une incidence forte sur l'exercice des professions de l'éducation spécialisée. L'irruption de l'économie marchande au cours de ces dernières années influe sur les pratiques (sous-traitance des repas, de l'entretien...). Le développement d'une approche de proximité (milieu ouvert, maintien à domicile) change les pratiques de l'internat. Les mésaventures de la coordination, de la sectorisation ne sont pas

sans incidences sur l'éducation spécialisée qui, peut-être, cherche encore son identité en elle-même et pas tellement en regardant le contexte dans lequel elle se trouve.

Mais peut-être est-ce là qu'existe un des grands clivages entre une histoire "scientifique" et une simple recherche autour de la mémoire. En effet une histoire scientifique d'un problème doit essayer d'englober tous les éléments qui vont pouvoir permettre la compréhension d'un secteur. Ainsi les succès de la formation professionnelle à l'Education surveillée pendant les trente glorieuses et la crise qui a suivi correspondent à l'évolution de la société dans son ensemble. Le seul recours à la mémoire ne permet pas d'éclairer le contexte. On ne peut donc pas être simplement historien du secteur: il faut être historien de la période sur laquelle on travaille et c'est bien pour cette raison que ce travail ne peut pas être fait par les seuls formateurs à moins qu'ils ne soient par ailleurs historiens.

Ces différentes approches nous renvoient aux sources de l'éducation spécialisée. Le rôle joué par Bourneville est évoqué ainsi que les liens avec l'Education nationale, l'éducation nouvelle, le secteur de l'animation et l'éducation populaire. L'utopie d'une homogénéité de l'éducation spécialisée doit être interrogée car il y a sûrement des trous à explorer et qui permettraient de découvrir certaines aventures dissidentes ou marginales.

La polémique incessante qui existe au CNAHES entre mémoire et histoire est finalement fort riche. La mémoire est la vie toujours vivante et ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente des déformations successives du témoignage. Un travail sur l'action sociale aux armées montre les difficultés qu'il peut y avoir à mener de telles recherches quand mémoire et archives deviennent inaccessibles parce que tout semble avoir disparu. Du coup, on apprécie d'autant plus des cadres comme celui de cette matinée d'étude.

**Pour clôturer cette matinée**, Marc Ehrhard, président du CNAHES, rappelle qu'il n'a rien dit de toute la matinée car Mathias Gardet lui a appris que lorsqu'on trie des archives, il ne faut pas entrer dans le contenu, sinon on a fini de trier. Il n'est donc pas entré dans le débat, mais un point lui paraît essentiel, c'est celui des trous, car c'est justement par ces trous que toutes les questions se posent sur le non-dit, ou sur le non dicible, comme cette recherche permanente sur l'identité qui devrait se faire dans le contexte le plus large possible pour ne pas rester dans le trou et pour créer du lien. Il faut aussi parler du rapport difficile entre la mémoire et l'histoire: le processus d'institutionnalisation n'a pas été tellement évoqué, mais lorsqu'un texte devient officiel, on ne sait plus tout d'un coup tout ce qui était en amont, et c'est là qu'intervient la mémoire qu'il faudrait travailler autrement.

L'équipe d'Ile-de-France est chaleureusement remerciée pour la préparation et la réalisation matérielle et technique de cette journée.

Cet écrit n'a bien évidemment aucune prétention à l'exhaustivité. Il constitue une simple trace qui posera sûrement quelques problèmes aux historiens dans un certain nombre d'années. Y aura-t-il encore quelques témoins à la mémoire chancelante et hésitante pour compléter tout ce qui n'a pas été dit, ou ce texte sera-t-il considéré comme la vérité historique de cette matinée? Nous verrons bien!

*Pierrette et Roger Bello*